

Les Barricades 24 au 31 janvier 1960

Source principale : Gallica (BnF), *Le Journal d'Alger* du lundi 25 janvier 1960 (JA 25/01/1960)

A noter qu'en application de la loi sur les pouvoirs spéciaux du 16 mars 1956, le Délégué général du Gouvernement en Algérie, Paul Delouvrier, a décidé d'appliquer la censure sur les moyens d'information à partir du dimanche 24 janvier 1960 au soir.



Suivez les évènements jour par jour, et même heure par heure :

Le 10 janvier 1960, contre son gré, mais sur insistance du commandement, le général Jacques Massu (commandant le corps d'armée d'Alger) accorde une interview à Ulrich Kempfski, journaliste allemand du *Süddeutsche Zeitung*, ancien para de la Wermacht qui se présente en « frère d'armes » et qui lui promet de soumettre son article avant parution ...



Massu von de Gaulle enttäuscht

Der Fallschirmgeneral distanziert sich von der Algerien-Politik des Präsidenten

Von unserem Redaktionsmitglied Hans Ulrich Kempfski

Algier, 18. Januar — In einem Interview mit dem Chefredakteur der Süddeutschen Zeitung, Hans Ulrich Kempfski, hat der französische Fallschirmgeneral und Superpräfekt von Algier, Jacques Massu, sich zum Sprecher der Kräfte in der Algerienarmee gemacht, deren Unmut über die Politik de Gaulles ein starkes Ausmaß erreicht hat. Die Kritik Massus erhält besonderes Gewicht durch den Umstand, daß sie kurz vor der Algerienkonferenz, die de Gaulle für den 22. Januar nach Paris einberufen hat, vorgebracht wurde. Massu wird Teilnehmer an der Konferenz sein. Präsident de Gaulle soll dabei von der Generalität veranlaßt werden, einer größeren Freizügigkeit für militärische Maßnahmen in Algerien zuzustimmen.

Auf die Frage, welche Sorge ihn am meisten beschäftigt, sagte Massu: „Ich möchte, daß die Regierung uns endlich hilft, klar in die Zukunft sehen zu können, damit es uns gelingt, ein französisches Algerien zu erhalten.“ Auf den Einwurf, Präsident de Gaulle müsse doch davon eine klare Vorstellung haben, bemerkte Massu: „Ich weiß nicht. Und wenn er eine hat, dann bestimmt nicht die unsrige. De Gaulle versteht die Moslems nicht. Wenn wir so weitermachen, wird man uns das als Schwäche auslegen.“



General Massu

Um die algerische Aufstandsbewegung erfolgreich bekämpfen zu können, ist nach Ansicht Massus die sofortige Errichtung von Sondergerichten in ganz Algerien notwendig. Die Gerichte sollen zu Urteilen befugt sein, die in ihrer Härte von der in Frankreich üblichen Rechtsprechung abweichen. Außerdem solle über sämtliche Berufungsanträge von Verurteilten nur noch in Algerien selbst und nicht mehr, wie bisher, in Paris entschieden werden. „Dies ist die einzige Lösung, den FLN zu bekämpfen.“ Entsprechende Forderungen der Armee seien bislang gescheitert, „weil Paris nie einen solchen Krieg geführt hat“.

Um die Frankreich freundlich gesinnten Araber zum Widerstand gegen die Rebellen zu ermutigen, regte Massu an, große Waldgebiete als Privatbesitz an sie zu verteilen, „damit die Leute wissen, für was sie sich verteidigen. Die Nientchen haben Hunger — auch das muß gelöst werden“.

Auf die Frage, ob die Armee in dieser Situation die Macht habe, ihre eigenen Vorstellungen

über die Kriegführung in Algerien durchzusetzen, antwortete General Massu: „Die Armee hat die Macht. Sie hat sie bisher nicht gezeigt, weil die Gelegenheit hierzu noch nicht gegeben war. Die Armee würde aber in einer bestimmten Situation ihre Macht einsetzen.“ Dann ging Massu von sich aus dazu über, generelle Kritik an de Gaulle zu üben, indem er sagte: „Wir verstehen seine Politik nicht mehr. Die Armee hat nicht erwarten können, daß General de Gaulle eine solche Politik treiben würde.“ Dies gelte nicht nur für die Algerienpolitik des Staatspräsidenten, dessen ursprünglich von der Armee akzeptierter Plan von Constantine jetzt als sinnlos erscheine, nachdem klargeworden sei, daß die afrikanischen Völker die ihnen gewährte Selbstbestimmung doch nur dazu benutzten, um die französische Communsauté über kurz oder lang zu verlassen. Massu sagte: „Die größte Enttäuschung war für uns, daß General de Gaulle ein Mann der Linken geworden ist.“

Unter Hinweis auf die Revolte vom 13. Mai 1958, in der Massu in Algier als Schildträger de Gaulles gewirkt hatte, gab er jetzt zu bedenken: „Er war der einzige Mann, der uns zur Verfügung stand. Die Armee hat aber vielleicht einen Fehler gemacht.“ Auf die Zwischenbemerkung, ob denn eine als Nachfolger de Gaulles geeignete Persönlichkeit erkennbar sei, reagierte Massu mit den Worten: „Die erste Frage ist, wann ein Nachfolger de Gaulles kommt.“ Massu gab zu, daß die französische Armee die europäischen Siedler in Algerien zu halb-militärischen Organisationen anrege und derartige Gruppen mit Waffen versorge. Anfänglich war er einer entsprechenden Frage lachend mit dem Einwand begegnet: „Das würde General de Gaulle nicht gerne sehen.“ Wenig später räumte er jedoch ein: „Praktisch wird das getan.“

Das Interview gipfelte in einer Antwort des Generals auf die Frage: „Wird die Armee jedem Wort des Staatspräsidenten bedingungslos folgen?“ Massu antwortete: „Natürlich gibt es in

(Fortsetzung auf Seite 2, Spalte 1)

Le 19 janvier 1960, le général Massu est convoqué à Paris ... les sanctions disciplinaires (il est limogé et relevé de ses fonctions et interdit de retourner à Alger) seront en partie à l'origine des Barricades du 24 ...

R. B.
Membres brevetés
VITRIFIÉS
En exclusivité :
37, RUE SADI-CARNOT - ALGER

L'ÉCHO D'ALGER
Deux éditions quotidiennes
Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord

Directeur général : ALEX. DE SERRES
0,25 NF - Le numéro : 0,35 NF
20, rue de la Liberté
Téléphone : 63-73-76 à 85

LE GÉNÉRAL MASSU, RELEVÉ DE SON COMMANDEMENT

ne reviendra pas A ALGER
Il est remplacé par le général Crépin

Conférence sur l'Algérie : La politique du 16 septembre ne sera pas modifiée

- Procédures exceptionnelles pour la répression accélérée des attentats et du terrorisme
- Conseils généraux d'Algérie renouvelés avant la fin de 1960
- Constitution ultérieure de commissions d'élas pour "formuler des propositions"

Le général de Gaulle en Algérie, le 5 février

MASSU

SUITE EN PAGE 3

Déjà le 10 mars 1957, le colonel Roger Barberot, à la tête des Commandos noirs, écrivait à Abel Thomas, directeur de cabinet du ministre de la Défense nationale, à propos du général Paris de la Bollardière :

« Il ne s'agit pas d'un différend Massu-Bollardière ...

Je crains que Massu ne soit à son insu largement manœuvré. A échéance, il ne peut que faire les frais d'une opération ... »



Barberot



Abel Thomas

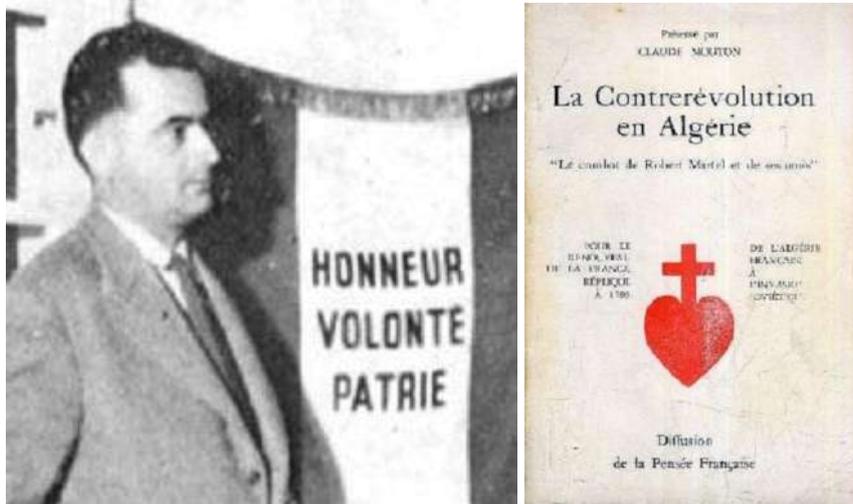


Bollardière

Le 21 janvier 1960, réunion du Comité d'Entente des Mouvements Nationaux :

Ortiz appelle à manifester pour le dimanche 24 janvier. Martel, lui, flaire le piège. Pour avoir sillonné en tous sens l'Algérois et le Constantinois, il s'était rendu compte que l'armée faisait encore trop confiance à de Gaulle. Un nouveau 13 mai lui paraissait impossible.

Il met en garde les membres du Comité d'Entente des Mouvements Nationaux : « *Messieurs, avant que vous ne preniez une décision définitive, je tiens à vous avertir que vous vous engagez dans une manœuvre gouvernementale de haute provocation. Le pouvoir cherche à détruire la force que nous représentons. Il faut du sang à de Gaulle pour avoir une raison valable de nous arrêter et de dissoudre nos mouvements.* » (Claude Mouton, La Contre-révolution en Algérie, 1972, p. 403)



Le chef du MP 13, desservi par son penchant à l'illuminisme, ne fut malheureusement pas écouté ...

Le 22 janvier 1960, nouvelle réunion clandestine chez le capitaine Roy : sont présents, entre autres, Martel, Gardes, Ortiz, Filippi ...



Martel



Gardes



Ortiz

Le 23 janvier 1960, après avoir reçu du général de Gaulle en personne les consignes pour le maintien de l'ordre à Alger, le général Challe revient dans la nuit de Paris.



Général Challe

A zéro heure, le Commandant en chef fait un exposé sur l'entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat ... et déclare : « *Il est indispensable que l'unité de l'armée soit sauvegardée. S'il y a une manifestation, je donnerai l'ordre de tirer, quoi qu'il arrive ...* »

Le général Costes, commandant la Zone du Nord Algérois (ZNA), bien que Français d'Algérie ... dira à Joseph Ortiz, venu tenter de négocier avec lui : « *Je vous avertis que si cette manifestation devait avoir lieu et si j'en recevais l'ordre, je n'hésiterais pas un instant à faire tirer sur la foule.* »

Le **24 janvier 1960**, à Alger, c'est le premier jour de ce qui sera la **semaine des Barricades**.

« Bien avant 8 heures, de fortes concentrations de soldats, bérets verts surtout et zouaves, étaient massées à toutes les entrées de la ville.

Dans les rues centrales, on ne voyait que des gendarmes mobiles en tenue de campagne qui barraient les abords du plateau des Glières et du Forum.

Vers 9 heures, quelques groupes de jeunes manifestants arrivaient dans le centre de la ville où les magasins étaient, comme la veille, tous fermés.

9h30 La foule s'amasse devant le Coq Hardi. Les gendarmes laissent circuler.

10 heures La foule est maintenant de 7 à 8 000 personnes. On y voit des jeunes, comme la veille, mais aussi beaucoup d'hommes mûrs, de femmes du peuple, de territoriaux ...

La foule chante « C'est nous les Africains ! » ou « la Marseillaise » et crie des slogans « Algérie française », « Massu à Alger », « De Gaulle à Moscou » » (JA 25/01/1960)

Un millier d'hommes du MP13 (à leur tête Martel, Crespin, Paul Chevallet, le commandant De Galbert, le Docteur Imbert, le bijoutier Denis -lieutenant UT-) fait jonction avec les UT en armes de Sapin-Lignières (Kerdavid, Ronda) au pied de la statue de Jeanne d'Arc.



Sur le balcon de l'immeuble de la Banque de l'Algérie : Ortiz, le Docteur Lefèvre, le capitaine Filippi, le colonel Gardes, Schambill, Moreau, Parrachini (3 ex MP13), Arnould, Seguin (journaliste de *la Dépêche Quotidienne d'Algérie*), Méningaud, Martin (AC), le professeur Michaux, Maître Laquière ...

Vers 11 heures, 10 000 personnes sont rassemblées ...

« 11h30 Le premier incident se présente : une soixantaine de territoriaux de Fort-de-l'Eau, drapeau et lieutenant en tête, descend la rue Michelet. Les hommes marchent en rang et sont armés. Ils vont se heurter au barrage de gendarmes quand le capitaine de ces derniers, au dernier moment, donne l'ordre d'ouvrir le barrage. Les territoriaux passent, sous les applaudissements de la foule, à laquelle on a distribué des portraits de Massu.

M. Lagaille a installé son « PC » dans l'Université, dont des jeunes gens en tenue militaire, et armés de fusils gardent l'entrée, en compagnie de territoriaux armés de mitraillettes. » (JA 25/01/1960)



Un second PC s'est installé au-dessous du boulevard Laferrière : les députés « Algérie française », Biaggi, de Sérigny (directeur de *l'Echo d'Alger*).



Biaggi et Sérigny

« L'heure du déjeuner apporte une accalmie. » (JA 25/01/1960)

« Vers 12h00 Le cortège de Bab-el-Oued arrive. Depuis le matin, une dizaine de milliers de personnes étaient bloquées devant la caserne Pélissier par des barrages de CRS et de parachutistes du 3^{ème} RPIMA ... A l'angle de la rue Alfred-Lelluch ... Là se produit un incident : les gendarmes mobiles stoppent le passage. On parlemente puis des heurts se produisent. Des crosses s'agitent en l'air (des automobilistes sont réquisitionnés pour évacuer 6 manifestants qui ont reçu de sérieux coups de crosse) ... des bousculades assez sérieuses. Un manifestant arrive à arracher son arme à un gendarme. Devant le nombre, les gendarmes cèdent et le cortège reprend sa marche vers la Grande Poste.

A 12h30 le haut-parleur installé au balcon du groupement des amicales de territoriaux 1 rue Charles Péguy grésille. Une voix grave en sort ... demande aux Algérois d'attendre et de ne pas quitter la Grande Poste : « L'heure du repas est passée. »

13 heures De nombreux manifestants quittent les lieux ...

De 15 000 environ la foule est maintenant tombée à 8 000 environ.

14 heures La foule grossit de nouveau ... De jeunes gens bloquent la circulation avec des voitures ... Les militaires installent des barbelés ... » (JA 25/01/1960)

Vers 15 heures, à nouveau 10 000 personnes sont présentes.

Vers 16 heures, des groupes de manifestants vont rejoindre Lagaille aux Facultés.

« Vers 16h30 des barricades commencent à se dresser dans les différentes rues qui commandent l'accès au plateau des Glières. » (JA 25/01/1960)

Les victimes civiles

Raphaël BALLESTER, 30 ans, territorial de la 145^{ème} Cie, tué par une balle dans le dos au moment où il portait secours à une femme : cette balle de mitrailleuse du calibre 12.7 est entrée dans les reins pour aboutir à fleur de peau à la poitrine. Il est inhumé le 26 janvier.



Eugène BEVILLACQUA, 46 ans (né à Alger en 1914), territorial, ancien de la 2^{ème} D. B., il avait participé, depuis la Tunisie jusqu'en Allemagne, aux campagnes de la libération de la Patrie, décoré de la Croix de Guerre, lieutenant de réserve.

C'était un Français replié du Maroc auquel l'Association des Français du Maroc repliés en Algérie rend hommage dans *la Dépêche Quotidienne d'Algérie* du mercredi 27 janvier 1960 :

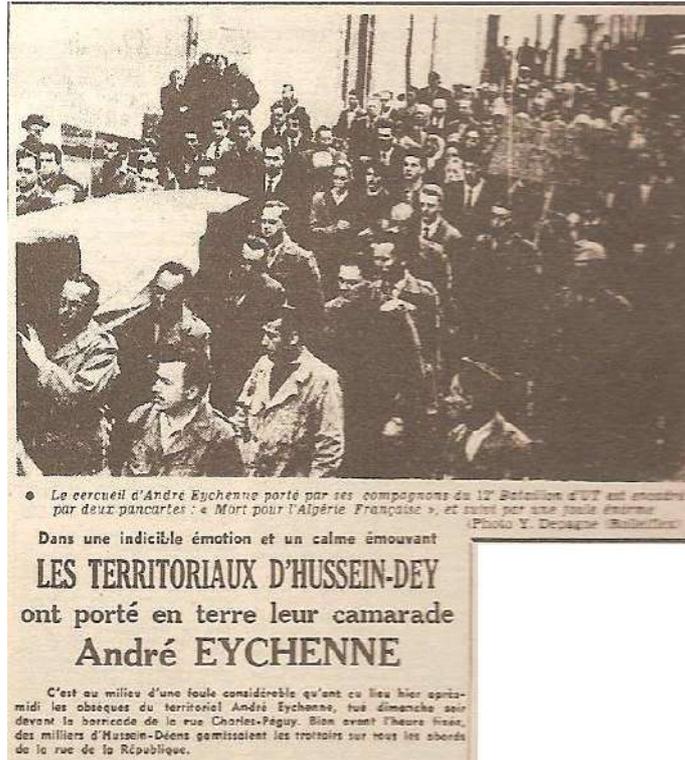
« Ainsi donc, après avoir vécu toute une vie d'« affreux colonialiste » il est mort comme un « ultra excité » ... Dors, Bevilacqua : tu as fait tout ton devoir, comme un brave fils de France ! » »



André EYCHENNE, 47 ans, père de 3 enfants



André EYCHENNE est inhumé le 26 janvier au cimetière d'Hussein Dey en présence du maire d'Hussein Dey M. Edouard Steinbrunner en uniforme de commandant (UT)



Roger HERNANDEZ 34 ans, inhumé le 26 janvier à Kouba devant un cortège évalué à 6000 personnes



On accroche au drapeau tâché du sang d'Hernandez la croix de la valeur militaire



Marcel MOLINIER, longtemps capitaine du Rugby Association Sportive Algérien (RASA), blessé, décèdera le lendemain



Sigmond ROBICKY ou RICICKRY Polonais, 35 ans, ancien légionnaire

Jean ROSCH, 26 ans, inspecteur IBM, inhumé le 26 janvier à Saint-Eugène en présence de M. Lambert maire du 3^{ème} arrondissement

Jean SALAMI, 24 ans

Raphaël SENACH, se serait suicidé en se jetant du 3^{ème} étage

Parmi les blessés, le député Mourad KAOUAH 41 ans, acclamé le lendemain au balcon des UT :
« *Nous mourrons s'il le faut, tous ensemble, comme nos pères l'ont fait !* »
Il fait entonner à la foule une « Marseillaise » émouvante.



Les paras du 1^{er} REP de Dufour et du 1^{er} RCP de Broizat s'interposent entre les manifestants et les gardes mobiles du colonel Debrosse.

Ayant tenté de gagner l'Algérie, le général Guillaume Chassin, né en 1902, est interpellé par la police.



Général Chassin

80% des territoriaux (15 000 hommes) en armes présents le premier jour des barricades appartiennent au FNF d'Ortiz, qui sera dissout après les Barricades, comme seront dissous les 5^{èmes} bureaux.

L'adjudant Régulus Orsini, né en 1937 en Chine, et quelques harkis désertent pour rallier les insurgés.



Adjudant Orsini

Du 24 janvier 1960 au 30 août 1961, Albert Garcin est l'agent de liaison et le pourvoyeur de caches de Martel et ensuite des généraux.



Des Algéroises ravitaillent les insurgés des Barricades

Le 25 janvier 1960, des barricades s'élèvent aussi à Oran. L'Oranie et le Constantinois se mettent en grève.

Journet (MP13), quelques membres du FNF et de Jeune Nation établissent même un PC clandestin à Constantine.



Un visiteur (célèbre) des Barricades d'Oran : le clown Zavatta

Le 29 janvier 1960, allocution TV de de Gaulle : « J'ai pris la tête de l'Etat pour faire triompher dans l'Algérie déchirée, en unissant toutes les communautés, une solution qui soit française. Français d'Algérie, comment pouvez-vous écouter les menteurs et les conspirateurs qui vous disent qu'en accordant le libre choix aux Algériens, la France et de Gaulle veulent vous abandonner, se retirer de l'Algérie et la livrer à la rébellion ? Cela, je ne le ferai jamais. »

Un service réduit d'autobus de la RSTA fonctionnera à partir d'aujourd'hui sous la protection des U.T.

La Dépêche

Quotidienne d'Algérie

LA CENSURE des informations qui avait été supprimée pendant 24 heures a été rétablie hier

SAINT-DENIS Samedi 30 janvier 1960
0,25 NF, 25 F
ALGER

Le général de GAULLE s'est adressé hier à la nation



Stripteuses dans le phare, le lycée annexé sur le Plateau des Ouzes au Centre U.P.C. d'Alger.

Le chef de l'Etat a notamment déclaré:

- L'auto-détermination est la seule politique qui soit digne de la France. C'est la seule issue possible.
- Quant aux modalités de telle ou telle solution française, j'entends qu'elles soient élaborées à l'avenir, la paix revenue. Après quoi je me réserve de m'engager, au moment voulu, pour ce que je tiendrai pour bon. On peut croire que je le ferai à fond.
- Français d'Algérie, comment pouvez-vous croire que la France et de Gaulle veulent vous abandonner à la rébellion ?
- Rien ne causerait plus de joie à de Gaulle et à la France que de voir les musulmans choisir la solution la plus française.
- En fin de compte, l'ordre public devra être rétabli. Les mesures à prendre pour ce faire...

- Dans l'hôtel de ville, occupé par les U.T. pour la protection de la municipalité, le chef de bataillon **SAPIN-LIGNIERES**, commandant les U.T. d'Alger-Sahel, installe son P.C.
- M. **BOUHARAOUA**, le bachagha **BOUALEM**, vice-président de l'Assemblée nationale, et M. **BIAGGI**, député de Paris, ont lancé de nouveaux appels à l'Armée et à la Métropole : « Il ne faut pas que le sang coule de nouveau à Alger sous prétexte d'autorité ou de prestige. Nous n'en sommes plus là » (M. BOUTRAJ).

Dans *la Dépêche Quotidienne d'Algérie* du 29 janvier 1960 paraît un article intitulé « Symbole » de Jean Provence, hommage au premier mort des Barricades : Hernandez.

SYMBOLE

CAPRICE ironique et macabre d'un sort aveuglé ou symbole éblouissant ? Le premier mort du 24 janvier s'appelait Hernandez ! Aïe ! ce nom célèbre qui avait fait rire la France entière et qui représentait le Français d'Afrique du Nord, au même titre que Marius symbolise Marseille et M. Durand le Français moyen, ce personnage à la fois anonyme et connu, modeste et important, sympathique et réjouissant dort à jamais sous les pavés qu'il a élevés sans un sursaut de conscience et de foi patriotique...

Pierre Hernandez, tué par des balles françaises pour avoir voulu rester Français !

Pauvre famille Hernandez, déchirée par le plus douloureux et le plus fratricide des conflits et qui n'a même pas la consolation, en pleurant (avec quelle amertume !) son cher disparu, de le voir entouré de la pompe officielle des héros !

Il reste, cependant que ce sacrifice ne saurait demeurer vain : il démontre au monde attentif — mais combien incompréhensif ! — notre volonté inébranlable de vivre Français en terre française. A l'heure où le sang, les larmes et le deuil de la tragédie antique ont remplacé, sur la grande scène de la Comédie Humaine, la magie de carton-pâte et les décors illustrés de la comédie moderne, ce premier mort d'une querelle de famille nous légue le devoir sacré de déléguer sa mémoire et d'expliquer sans relâche, sans violence mais aussi sans faiblesse, avec patience et fermeté, à tous ceux qui ne nous comprennent pas ou qui ne nous suivent plus, amis consternés ou adversaires méprisants, Français proches ou étrangers lointains, les raisons profondes et graves, l'élan de sincérité et d'amour qui l'ont poussé là à l'instant fatal. En même temps, par la modestie de son origine prolétarienne, cette victime démontre qu'un tel sursaut n'est pas le fait d'une poignée « d'ultras » colonialistes et rétrogrades mais qu'il est né de la volonté tenace et désespérée d'un peuple entier. Nous, les vivants, nous saurons nous montrer dignes de lui, nous chérirons et nous honorerons sa mémoire comme nous avons respecté sa dépouille.

Ah ! que l'on n'objecte surtout pas qu'un nom à consonance étrangère est un curieux symbole pour représenter les Français d'ici ! Les pieds-noirs peuvent bien se dire « qu'ils sont Français, non par le sang reçu, mais par le sang versé ». Ils ont payé, par le lourd tribut de leurs deuils et de leurs larmes, en souffrant pour la France dans leur chair et dans leur esprit, en luttant, au coude à coude avec leurs frères d'armes musulmans, pour sa délivrance en 1944, ils ont payé plus de dix fois le droit et l'honneur de se dire Français, tous les Hernandez, les Lopes, les Pérez d'Orn et d'Alger !

Jean PROVENCE.

Le 1^{er} février 1960, à 11h55, Lagailarde, Crespin, de Galbert se rendent au colonel Roux, commandant la 13^{ème} demi-brigade du 1^{er} REP.

Des paras du 1^{er} REP leur présentent les armes ... La censure confisquera toutes les pellicules ou films aux photographes et aux cameramen présents.

En page 19 : **LA MODE ANGLAISE : un triomphe pour la France**

Paris-presse Tests dernière **VENDEZ VOS BIJOUX** ANDRE GAUCHERAND

MARCHÉ FINANCIER 1960 - N° 404

COMMENT ILS SE SONT RENDUS

LAGAILLARDE, GARDÉ PAR LES LÉGIONNAIRES, passera sans doute en jugement. Ses hommes enrôlés dans la Légion iront combattre les fellaga. ORTIZ EST EN FUITE

Ille nos est, apétiées!
ALGER, 1^{er} février. — 12 h. 35. Les légionnaires de S. R.E.L. arrivés cette nuit de l'Algérie, ont passé les heures précédentes dans le camp retranché.

Les hommes plus nombreux au passage de Lagailarde

La Bourse remonte

Souffrez en Algérie ?

QUI SONT-ILS ?

Un film insolite, cynique et tendre **LA MAIN CHAUDE**

Avec Jacques Charrier, une hausse de 100.000 francs et Mucka Merck comme vedette **LA MAIN CHAUDE** est un film passionné, direct, sincère, implacable, épatant, franc, pathétique, naturel, fort. — cinéma français 1960 —

M. de Boisanger lui aussi...

Le prix Jungmann à Philippe Diolé

Le prix Jungmann à Philippe Diolé

Le prix Jungmann à Philippe Diolé

Les engagements d'honneur pris par le colonel Dufour au nom du Gouvernement pour obtenir la « reddition » des Barricades, sans lesquels engagements il n'y aurait pas eu de reddition, assuraient qu'aucune poursuite ne seraient engagée contre tous ceux qui se trouvaient accusés, à l'exception de trois, dont un seul, Lagailarde, comparaisait devant le Tribunal militaire.



Colonel Dufour

Quatre hommes seront arrêtés : le Docteur Jean-Claude Perez, Susini, Demarquet et Sannes. Dès leur retour à la vie civile, les capitaines Ronda et Jourdes seront eux aussi arrêtés. Martel entre dans la clandestinité ... pour 3 ans.

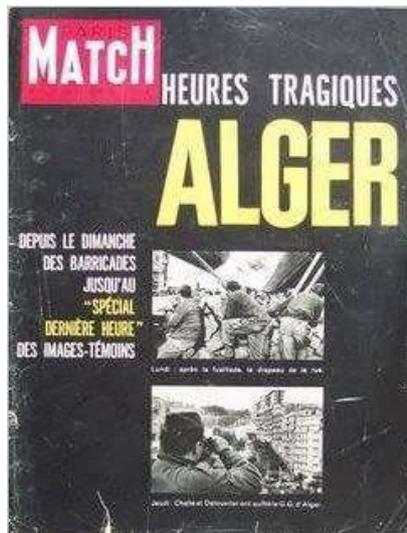
Regroupés sous les ordres du second de Lagailarde, le capitaine de réserve Guy Forzy, une centaine d'insurgés se portent volontaires pour participer activement à la guerre dans le cadre d'une unité opérationnelle, le « commando Alcazar », dont font partie Ronda, Sanne, Prévost ... Ils rejoignent le 2^{ème} REP à Taher, aux environs de Djidjelli ...

Leur unité sera dissoute seulement 1 mois après ...

Le 5 février 1960, Jacques Soustelle quitte le gouvernement.



Paris Match du 6 février 1960



Jour de France du 6 février 1960



Le 10 février 1960, suppression du 5^{ème} Bureau (action psychologique et contacts avec les populations)

Sonorama du 16 février 1960



Le 23 février 1960, les Unités Territoriales sont dissoutes ...

Voici pourquoi du 3 mars 1960



La vérité sera rendue publique un an plus tard, le 3 février 1961, lors du procès des Barricades, grâce à la déposition du capitaine de La Bourdonnaye :

« Au début de la fusillade, je suis sorti du Gouvernement Général et j'ai vu deux fusils mitrailleurs sur le forum tirer en direction du plateau des Glières. »

Le colonel Godard et le général Jacquin avaient ramassé les étuis des balles tirées : ils provenaient tous de lots de munitions délivrées la veille aux CRS (Cf. Michel Sapin-Lignières, " Les barricades ", L'Algérieniste, n° 76, déc. 1996).

Ceux-ci avaient mis en batterie des fusils mitrailleurs en haut des escaliers descendant vers le plateau des Glières, de façon à tirer dans le dos des gendarmes et en face des manifestants.

Les uns et les autres se crurent attaqués par leurs vis-à-vis.

BARRICADES

BI-MENSUEL NATIONAL DE LA FRANCE DE DEMAIN

Administration - Rédaction - Publicité - Provisoirement : 18, rue Daunou - PARIS (2^e) - Téléphone : 66.40/41
Directeur gérant : François TRAMINI

LE COMLOT ?

Ils croient
encore à
la France



La laïcité...

« Ils obéissent leurs déesses, et l'un d'eux à l'autre : « Venez-tu que je te frappe au crâne ? » Et il répondit : « Oui, tâche de l'écraser par la tête. DANTE, L'Enfer. »

DE GRACE, MESSIEURS !...
Ne serais-ce que par charité chrétienne, je ne contesterai pas à ces messieurs de la Denton laïque leur chiffre — flabbeux — comme aurait dit Émile Zola.

Ce « coup de vent » m'ayant fait courir après mon chapeau et saluer malgré moi, je me suis surpris, en le hissant du cou-de, à me rédemorer certaines pages glorieuses de nos républicains laïques.

Il est quand même curieux que Marianne, chaque fois qu'elle se trouve en de mauvais draps, tourne toujours ses yeux de plâtre vers le ciel.

En 1871, alors que Paris était assiégé, le général Trochu, chef de gouvernement provisoire de la république, n'a rien trouvé de mieux à faire que de pisser

la capitale sous la protection de Sainte Geneviève.

En 1914, le sergent-major de la mobilisation générale, l'homme qui prétendait « avoir écarté des étables qui ne se rallumeraient jamais et que derrière les nuages il n'y avait rien... ». René Viviani, était au pouvoir. L'Assemblée de l'époque avait butiné du côté à grosses touches, et pourtant... Lorsque Paul Deschanel, président de la dite assemblée est monté à la tribune pour apposer la bénédiction de Dieu sur l'armée de terre et la marine, pas un bougre n'a ouvert la bouche pour protester.

En 1946, dans les mêmes circonstances, l'ambassadeur Daulier, et le marquis de Paul Reynaud, bras dessus, bras dessous, précédant le troupeau mimodé, s'en sont allés à Notre-Dame pour assister le concours de la Vierge et se placer sous sa sauvegarde.

Alors que l'on n'essaye pas de nous en caeter avec ces manifestations plumeuses qui ne

sont bonnes qu'à sautiller ou effrayer les imbéciles !.

Si besoin est, l'église saura se défendre toute seule... Et il risquerait de ne pas passer lourd les banderilles de la familiarité !.

Les palmpèdes frontistes du secr. Trono devraient pourtant bien savoir que si un samedi peut être roué et décapité en noissant marquis, il faut, par contre, se lever de très bon matin pour faire cuire un « seubeau ».

Qu'ils méditent donc cette explication pratique.

Edouard Herriot, « le merdellors » comme l'appelaient Léon Daudet, jouait lui aussi aux petits forts, et puis... Sur son lit d'expiation, il ne s'est pas contenté d'un curé ses d'un chandoule, il lui a fallu un prêtre !.

Ouvrez bien large vos poitrines, messieurs, c'est votre gagne-pain !. Mais de grâce, laissez-nous vivre !.

Richard PICAT.

Du bourgeois FIGARO au cadavérique POPULAIRE, la grande presse bat le tambour, et dans un luxe de détails, tout-est-révéle. Admirable précision, on donne même la date : le 11 novembre.

Avouez qu'il y a de quoi faire frémir le courtisan gorgé et l'amateur du tierce qui risque, dans le branlebas, de trouver closes les portes du P.M.U.

Les choses étant ce qu'elles sont, ne dramatisons pas. Les Français veulent bien, à la rigueur, passer pour des mangeurs de grenouilles, mais ils se refusent à avaler des couleurs de plus en plus longues.

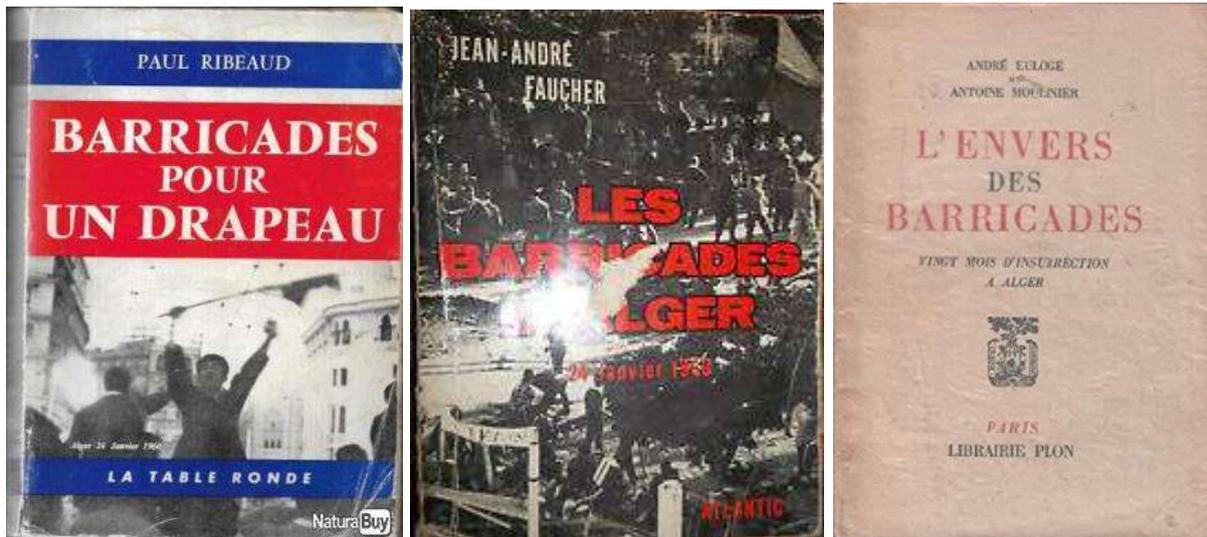
Pauvre MARIANNE V. si jeune !... Comme la Dame aux camélias, elle se fardo, mais, comme elle, elle part de la caisse. Par civisme, et par pure humanité, nous nous devons de lui tenir le crachoir et de faindre l'allégresse. Un complot ?... Grands Dieux ! Qui ose s'en prendre à une malade ?...

Sur ce point, partageons l'opimisme de CHARLES DE GAULLE. Lui au moins est maître de ses nerfs !.

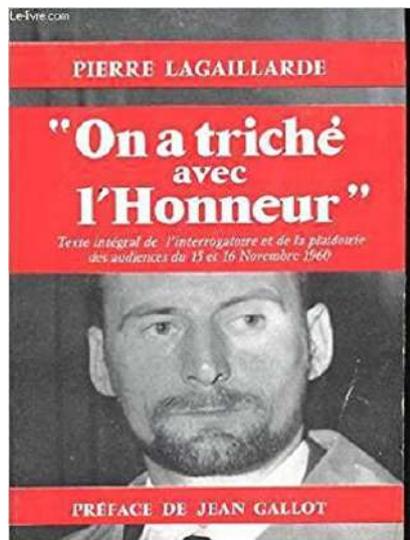
Ce n'est pas comme ce pauvre CHARLES X qui, sur son déclin, voyait des conspirations partout. Un jour, exaspéré, il s'écria : « Un roi qu'on menace à la fois, le choix qu'entre le trône et l'échafaud. » Talleyrand, avec sa morgue coutumière, lui répliqua : « Votre majesté oublie la chaise de poste. »

François TRAMINI.

Dès 1960, plusieurs ouvrages retracent cet épisode



En 1961



Puis, plus rien jusqu'en ... 1985

